TOGOMATIN

N° 887 DU VENDREDI 16 AVRIL 2021

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Commission de l'Uemoa

Kako Nubukpo remplace officiellement Essowè Barcola

Après avoir été propulsé par le chef de l'Etat togolais comme conseiller économique du président de la commission de l'Uemoa, l'économiste togolais est officiellement depuis le 14 février le nouveau représentant du Togo dans la Commission de l'Union.

PAGE 11

INCLUSION FINANCIERE

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

«Grâce au FNFI je suis plus insérée dans le tissu du développement de mon pays»

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », votre Journal ...

PAGE 2

ECONOMIE

Amélioration du climat des affaires

Le gouvernement adopte un avant-projet de loi portant code de procédure civile

En Conseil des ministres mercredi 14 avril au palais de la présidence de la République, le gouvernement a adopté un avant-projet de loi relatif au code de procédure civile. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du ...

PAGE 5

Neuvième anniversaire

Le parti Union pour la République rend grâce au Tout-puissant

Le parti Union pour la République (Unir) célèbre son neuvième anniversaire. À travers une messe d'action de grâce célébrée à la paroisse Notre-Dame de la rédemption de Bè Klikamé, les sommités du parti rendent grâce au Tout-puissant. Plusieurs personnalités de premier plan dont la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan et le secrétaire exécutif du parti, l'honorable Atcholi Aklesso ont pris part à cette cérémonie religieuse.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Essor de l'économie nationale : la consommation locale prendra-t-elle son envol en 2021 ?

La deuxième édition du mois de la consommation locale aura lieu en octobre prochain. Mais déjà, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodjo Adedze, a officiellement lancé les préparatifs. Sans doute une volonté de mieux organiser cette nouvelle édition. En Conseil des ministres mercredi dernier, le gouvernement togolais a posé un jalon de plus vers la promotion de la consommation locale dans notre pays. Cela est appréciable et mérite d'être relevé.

Le Conseil a écouté une communication relative à l'adoption de la stratégie de la promotion de la consommation locale et son plan d'actions opérationnel. Il s'agit là de la concrétisation d'une promesse faite par le ministre Adedze lors du lancement officiel des préparatifs de la seconde édition il y a quelques jours. L'élaboration et l'adoption d'une stratégie s'avèrent donc nécessaires.

Vu le conditionnement de l'opinion nationale, il faudra abattre un travail de fourmi pour que ...

PAGE 3

Conseil national du crédit

Le taux de croissance économique révisé à la hausse à 1,8%

La première session au titre de l'année 2021 du Conseil national du crédit s'est tenue jeudi 15 avril par visioconférence. La session ...

PAGE 11

Opposition togolaise

Qu'entend Eric Dupuy par partis politiques sérieux et responsables ?

La polémique née il y a quelques jours par une sortie médiatique de Jean-Pierre Fabre, président national de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et maire de la commune du Golfe 4, risque de s'amplifier. Une nouvelle déclaration de son conseiller national chargé de la communication risque de faire ...

PAGE 3

CMJN

SOMMAIRE

Burkina Faso / Justice
Assassinat de Thomas Sankara : Blaise Compaoré bientôt jugé pour complicité

P 4

Cinéma africain/ Série MTV Shuga Babi
Parce ce que le VIH Sida n'est plus une «death society»

P 9

Vaccins Covid-19
Les vraies informations sur les possibles risques de thromboses

P 10

Echos des Bénéficiaires des produits FNFI

«Grâce au FNFI je suis plus insérée dans le tissu du développement de mon pays»

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Agoe Logopé, pour mettre sous les feux de la rampe, les témoignages de Agayi Tona, qui après avoir obtenu les quatre cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (Apsef) peut aujourd'hui consolider son activité grâce au Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Retour sur le parcours de cette trentenaire qui aujourd'hui est heureuse d'être plus autonome.

Agayi Tona

Aujourd'hui, nombreux sont les bénéficiaires qui grâce à leur motivation et détermination ont pu obtenir avec succès, les quatre cycles du crédit APSEF, les deux cycles de AJSEF ou encore les deux cycles du crédit agricole. Mais l'histoire ne peut pas s'arrêter en si bon chemin, d'autres produits ont été mis en route afin de pouvoir aider les bénéficiaires à pouvoir consolider leurs activités.

C'est le cas notamment de Agayi Tona, qui a bénéficié de Apsef 1, Apsef2, Apsef 3 puis APSEF 4 qui lui ont permis de démarrer une activité génératrice de revenus.

«Une fois tous mes cycles du crédit Apsef soldés, j'avais besoin de passer à échelle mon activité avec une intention de diversification. Dans une ville où la mode vestimentaire a pris le dessus, je ne pouvais résister à la tentation. Depuis toujours, j'avais envie de pouvoir vendre de la friperie. J'avais besoin d'au moins 100.000 FCFA afin de pouvoir acheter deux ou trois ballots de premier choix pour pouvoir exposer pour la vente. Je me suis alors mise à explorer toutes les opportunités que j'avais pour pouvoir contracter un microcrédit. Après plusieurs tentatives sans succès, je suis allée demander conseils à mes agents de crédits à PADES Microfinance. C'est justement dans cette Institution de Microfinance Partenaire du FNFI dans la distribution des produits que j'ai été informée de la possibilité pour moi de pouvoir avoir accès au Produit d'Accompagnement Spécial qui pouvait justement me permettre de consolider mon activité, et par ricochet pouvoir accroitre mes revenus. »

Tona voit désormais une opportunité à saisir, très vite elle remplit avec succès toutes les formalités administratives indispensables avant le déblocage du crédit afin de pouvoir rentrer en possession de son précieux sésame qui lui permettrait de mettre en route son activité.

« Après toutes les étapes de formation, j'ai alors obtenu un crédit de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis de pouvoir acheter 3 ballots de premier choix comme vous le voyez, et que j'expose ici. Vous n'êtes pas sans savoir que Lomé ne résiste pas à la mode vestimentaire. C'est donc de manière assez normale que tout le monde veut être à la mode et être bien habillé. Vu que les choses ne sont pas chers, j'ai assez de clientèle. Je parviens à vendre une bonne quantité chaque jour. Je ne perds pas de vue que c'est un crédit que j'ai reçu et que je dois rembourser après une période donnée. Donc je mets toutes les chances de mon coté pour pouvoir honorer mes engagements vis-à-vis des remboursements. Car selon moi, plus je rembourse, non seulement je renforce mes chances de grandir dans la chaine de l'inclusion financière, mais aussi cela permet également à d'autres personnes de pouvoir avoir accès au crédit. C'est avec assez de sourire et de joie que je peux aujourd'hui affirmer que grâce au FNFI je suis plus insérée dans le tissu du développement de mon pays. »

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
IFSI

fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

la consommation locale s'installe durablement chez les Togolais du sommet de l'Etat jusqu'au citoyen lambda. Nous ne sommes qu'à la seconde édition et la tâche s'annonce ardue. Le ministre Adedze et ses équipes devront tirer de précieuses leçons de la première édition.
La stratégie nationale de promotion de la consommation locale « a pour objectif général de stimuler une production nationale de biens et services diversifiés et compétitifs et de faciliter l'accès aux marchés local et international ». Il est en effet vrai que les producteurs locaux doivent conquérir le marché local. C'est déjà un véritable challenge puisque les produits étrangers sont parfois très compétitifs.
Souvent, les nôtres arrivent difficilement à rivaliser avec les importateurs de produits dont la qualité de certains est douteux. Mais, sur ce plan, la solution est d'arriver à convaincre les Togolais de privilégier les produits locaux. La conquête du marché international sera une autre bataille importante pour laquelle les acteurs doivent se préparer.

Aujourd'hui, certains compatriotes arrivent à exporter leurs productions vers l'extérieur, mais cela est très marginal. De plus, il s'agit essentiellement de matières premières. Peut-être que la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) permettra au Togo de commencer à transformer les produits issus de son agriculture pour les rendre plus compétitifs sur le marché international.

Edem Dadzie

Neuvième anniversaire

Le parti Union pour la République rend grâce au Tout-puissant

Le parti Union pour la République (Unir) célèbre son neuvième anniversaire. À travers une messe d'action de grâce célébrée à la paroisse Notre-Dame de la rédemption de Bè Klikamé, les sommités du parti rendent grâce au Tout-puissant. Plusieurs personnalités de premier plan dont la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan et le secrétaire exécutif du parti, l'honorable Atcholi Aklesso ont pris part à cette cérémonie religieuse.

Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale et distinguée militante Unir

Le 14 avril 2021, naissait le nouveau parti de Faure Gnassingbé, actuel président de la République du Togo. « Le changement s'impose comme une nécessité pour faire face à de nombreux enjeux comme le combat d'idées, la justice sociale, le respect de soi et des autres, l'éthique, etc. », déclarait-il ce jour-là. Et l'on a vu qu'après la venue au monde de ce nouveau bébé, plusieurs réformes auxquelles s'attendaient certains membres du Rassemblement du peuple togolais (RPT), sont intervenues. Aujourd'hui, c'est tout le pays qui en profite.

Un neuvième anniversaire, surtout après les événements difficiles auxquels le parti a dû faire face entre 2017 et 2020, mais a triomphé, ne peut pas passer inaperçu. « Aujourd'hui, c'est le 9ème anniversaire de naissance de notre grand parti Union pour la République (Unir). Nous sommes venus devant Dieu, lui porter le suffrage de tous les militants, le remercier pour toutes les grâces qu'il a faites à notre grand parti et lui demander en même temps de continuer de protéger le président de la République, président de notre parti. D'avoir sa main bienveillante sur notre grand parti pour lui permettre de continuer de poursuivre les œuvres que notre président a entamées en faveur de la nation togolaise. Surtout dans cette période de la pandémie où tout devient difficile, nous pensons que l'intervention de l'Éternel est fondamentale pour nous permettre de poursuivre nos actions. Notre grand parti a remporté toutes les élections sur le plan politique, grâce à l'Éternel. Mais nous pensons que chaque élection n'est qu'un début, un nouveau départ des nouvelles actions à traduire dans les faits pour le bien-être de la population », a affirmé le secrétaire exécutif du parti, l'honorable Atcholi Aklesso.

La rédaction

Opposition togolaise

Qu'entend Eric Dupuy par partis politiques sérieux et responsables ?

La polémique née il y a quelques jours par une sortie médiatique de Jean-Pierre Fabre, président national de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et maire de la commune du Golfe 4, risque de s'amplifier. Une nouvelle déclaration de son conseiller national chargé de la communication risque de faire prendre à cette polémique, une nouvelle tournure.

Eric Dupuy

Les déclarations de Jean-Pierre Fabre n'avaient pas du tout plu à certains acteurs politiques togolais, notamment ceux qui se réclament de l'opposition. Gerry Taama, président du groupe parlementaire Net/PDP à l'Assemblée nationale et Abass Kaboua, président du Mouvement des républicains centristes (MRC), lui aussi député, se sont particulièrement sentis concernés par cette affaire. Ils n'ont pas du tout été tendres avec le leader de l'ANC.

Abass Kaboua surtout n'a pas raté l'occasion de montrer à quel point il ne portait pas le président de l'ANC dans son cœur. Il lui promet d'ailleurs de le battre prochainement dans la préfecture de Danyi, la circonscription électorale dans laquelle il a été élu député en 2018. Abass Kaboua promet même la mort politique à Jean-Pierre Fabre et à son parti. Alors que les détracteurs de l'ANC n'ont pas encore fini de lui assener des coups, Eric Dupuy en redemande. « Nous sommes ouverts à travailler avec des partis politiques sérieux et responsables et sur la base des critères qui sont les nôtres. Il ne s'agit pas pour nous de voir ceux qui sont de l'opposition ou non, mais ceux qui sont à nos yeux sincères », a-t-il déclaré il y a moins d'une semaine lors d'une émission de grande écoute.
En d'autres termes, il revient aux dirigeants de définir les critères qui doivent montrer qu'un parti politique est responsable on non, sérieux ou non. Un peu comme le disait Jean-Pierre Fabre, « c'est nous qui disons si un parti est membre de l'opposition ou non ». Est-ce une volonté de rentrer en confrontation avec les autres partis politiques ou plutôt une mauvaise façon d'exprimer le fond de leurs pensées ?

Au Togo, il y a une loi qui définit le statut de l'opposition et de son chef. Un parti politique peut sur la base de ses idéologies, expériences, objectifs etc... décider de travailler avec un ou plusieurs partis politiques, tout en excluant d'autres, si à ses yeux, ces partis sont fréquentables. C'est son choix. Mais, chaque parti politique reste libre de son positionnement sur la scène politique. Aucun parti ne peut donner des leçons à son prochain.

TM

Bénin / Présidentielle

Sans surprise, Talon remporte plus de 86% des suffrages

Il avait promis à ses électeurs une "victoire KO" dès le premier tour. Dans un scrutin où il faisait face à des candidats de l'opposition quasiment inconnus, le président sortant Patrice Talon a sans surprise été réélu avec un peu plus de 86 % des voix, selon les résultats provisoires annoncés mardi soir par la Commission électorale du Bénin.

Patrice Talon

C'est donc le « coup KO. » annoncé. Ses partisans l'espéraient, ses opposants le redoutaient. Sans surprise, Patrice Talon a été réélu dès le premier tour de la présidentielle, selon les résultats provisoires publiés ce mardi 13 avril par la Commission électorale nationale autonome (Cena). "Le duo Patrice Talon et Mariam Talata (candidate à la vice-présidence à ses côtés) obtient dès le premier tour la majorité des suffrages exprimés", a déclaré Geneviève Boko Nadjo, la vice-présidente de la Commission électorale nationale autonome (Cena). Le président sortant a obtenu 86,36 % des suffrages exprimés, score qui lui permet d'éviter un second tour.

Le scrutin a été marqué par une participation faible, comme l'ont noté les observateurs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ainsi que ceux de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et confirmé la vice-présidente de la Commission, qui a déclaré un taux de participation de 50,17 %. En 2016, la participation avait été de 64,03 % au premier tour et de 66,13 % au second.

La Cour constitutionnelle devra vérifier ces chiffres dans les prochains jours et prononcera les résultats définitifs.

Patrice Talon faisait face à deux candidats d'opposition quasiment inconnus du grand public : Alassane Soumanou, qui fut ministre du président Thomas Boni Yayi, et Corentin Kohoué, un politicien béninois qui s'était lancé pour la première fois dans la course à la présidence.

L'opposition n'a pour l'instant pas réagi à l'annonce de cette victoire attendue, mais l'opposant Alassane Soumanou avait dénoncé des "bourrages d'urnes" et une élection non-transparente.

Réagissant à ses accusations et à des vidéos de fraudes diffusées sur les réseaux sociaux, Alain Orounla, le porte-parole du gouvernement a assuré mardi, peu avant l'annonce des résultats, que "le but (des auteurs des fraudes) était réellement de discréditer le processus électoral après avoir échoué dans leur projet de déstabilisation du pays".

T.M.

RDC / Gouvernement

56 portefeuilles pour le gouvernement de l'Union sacrée

En RDC, les membres du nouveau gouvernement sont enfin connus. Le premier gouvernement de l'«Union sacrée» souhaitée par le président Tshisekedi est composé de 56 membres et de son Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde. C'est dix de moins par rapport à la précédente équipe. Mais cela reste au-delà de ce qui était espéré. Il y avait beaucoup de critères à concilier, selon le chef du gouvernement.

Le Premier ministre l'a dit lors de sa conférence de presse lundi 12 avril. Il avait espéré passer sous la barre des 50 ministres. C'était une demande la société civile, au vu des maigres ressources de l'État.

Mais finalement, les membres du premier gouvernement de l'Union sacrée sont 57, Premier ministre inclus. Jean-Michel Sama Lukonde l'explique par le fait que l'Union sacrée, c'est la plus grande coalition politique qu'ait connue la RDC. Vingt-quatre regroupements politiques. Mais des personnalités, notamment de la société civile, ont aussi été recrutées. C'est notamment une représentante de la société civile, Rose Mutombo, présidente du cadre de concertation de la femme congolaise (Cafco) qui devient ministre de la Justice.

Un ministre sur cinq seulement faisait partie de l'ancienne équipe et ceux qui ne sont pas reconduits proviennent aussi bien de la coalition présidentielle que de celle de son prédécesseur. Font leur entrée dans ce gouvernement des proches des opposants Moïse Katumbi et de Jean-Pierre Bemba. Les deux fondateurs de la coalition Lamuka prennent chacun un poste de vice-Premier ministre. Christophe Lutundula, proche de Moise Katumbi, prend la tête de la diplomatie. Quant à Ève Bazaiba, la secrétaire générale du MLC de Jean-Pierre Bemba, elle est chargée des questions environnementales.

Pour les deux autres postes de vice-Premier ministre, ce sont Jean-Pierre Lihau, premier à avoir claqué la porte du PPRD, le parti de Joseph Kabila pour rejoindre l'union sacrée qui est chargée de la fonction publique et Asselo Okito Daniel qui prend les portefeuilles de l'Intérieur, la Sécurité, la Décentralisation et les Affaires coutumières.

Rfi.fr

Burkina Faso / Justice

Assassinat de Thomas Sankara : Blaise Compaoré bientôt jugé pour complicité

Le mardi 13 avril 2021, le tribunal militaire a décidé de la mise en accusation de l'ex-président Blaise Compaoré pour attentat à la sûreté de l'État, complicité d'assassinat et recel de cadavres dans le dossier de l'assassinat de l'ancien chef de l'État Thomas Sankara. Gilbert Diendéré, ancien bras droit de Blaise Compaoré, est lui aussi poursuivi. Au total, 14 personnes doivent comparaître devant le tribunal dans ce dossier.

L'ancien président burkinabè, en exil en Côte d'Ivoire, sera jugé pour « complicité » dans l'assassinat de Thomas Sankara. La date du procès n'a pas encore été fixée, mais le dossier a été renvoyé devant le tribunal militaire de Ouagadougou et les charges confirmées.

Poursuivi pour attentat à la sûreté de l'État, complicité d'assassinat et recel de cadavres, l'ex-président devra se présenter devant le tribunal pour un procès. Selon la décision judiciaire, il existe suffisamment de charges contre l'ancien dirigeant pour les faits de recel de cadavres et le tribunal maintient le mandat d'arrêt international contre celui qui vit en exil en Côte d'Ivoire.

Trente-quatre ans après l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, et de douze de ses compagnons lors du coup d'État qui avait porté Blaise Compaoré au pouvoir, le procès semble désormais inéluctable.

Le tribunal militaire a d'ailleurs ordonné la mise en détention

Blaise Compaoré

de toutes les personnes dont les charges ont été confirmées. Les mandats d'arrêt sont donc maintenus contre ceux qui sont à l'étranger.

Bloquée sous Blaise Compaoré, l'enquête sur l'assassinat du leader de la révolution a été relancée par le régime de transition en 2015. La justice militaire avait inculpé Blaise Compaoré et Gilbert Diendéré dès le mois de novembre de cette année-là et Ouagadougou avait émis un mandat d'arrêt international à l'encontre de l'ancien président, qui vit en exil en Côte d'Ivoire.

La décision de la chambre de contrôle de l'instruction constitue donc un pas supplémentaire en direction d'un procès dont la date n'a cependant pas été fixée. Mais celui-ci devrait avoir lieu «très bientôt», les mandats d'amener des accusés «non encore détenus ayant été ordonnés ce matin», a assuré à l'AFP Me Mathieu Somé, avocat de Gilbert Diendéré.

Restera la question du rôle de la France dans l'assassinat de Thomas Sankara, au centre de la controverse depuis trois décennies. Si Paris a annoncé la mise à disposition de trois lots de documents contenant des éléments sur l'assassinat issus des services de police français, plusieurs sources ont récemment affirmé à Jeune Afrique qu'il s'agirait essentiellement d'archives diplomatiques et non d'éléments estampillés «secret défense ».

T.M.

Amélioration du climat des affaires

Le gouvernement adopte un avant-projet de loi portant code de procédure civile

En Conseil des ministres mercredi 14 avril au palais de la présidence de la République, le gouvernement a adopté un avant-projet de loi relatif au code de procédure civile. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Cet avant-projet de loi portant code de procédure civile s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'outil judiciaire pour le rendre plus performant et améliorer le climat des affaires.

Des innovations sont apportées au projet. Elles concernent notamment la fixation du montant des « petits litiges » en matière civile à une valeur maximale de 500.000 en capital ou 50.000 FCFA en revenu annuel.

L'avant-projet de loi donne la possibilité aux parties en procès de s'interroger entre elles ou d'interroger les témoins.

« Enfin, il met en place une meilleure protection des actionnaires minoritaires en procès contre leur société. Ce projet permettra de retirer du code de procédure civile, toutes les autres dispositions déjà prises en compte par d'autres textes de loi spéciaux » a indiqué le Conseil des ministres.

Ces nouvelles dispositions permettront d'actualiser le code de procédure civile âgé de plus de 40 ans. Elles permettront de prendre en considération les réalités économiques du pays, afin d'éviter des différends entre les parties prenantes. L'amélioration du climat des affaires à travers la modernisation et l'actualisation des règles qui régissent les actions en justice devant les juridictions en matière civile, commerciale ou sociale est un pas essentiel pour faciliter les affaires au Togo et simplifier la vie aux opérateurs économiques.

Félix Tagba

Répartition des recettes fiscales

Un projet de décret adopté à l'intention des communes

Une bonne gestion des recettes et des prestations de services est essentielle pour réussir le programme de décentralisation expérimenté actuellement par le Togo. Pour ce faire, un projet de décret a été adopté en Conseil des ministres mercredi 14 avril dernier à Lomé.

Depuis leur mise en place, les communes sont souvent confrontées à la gestion des recettes et des prestations de services. Ce qui a des conséquences sur la gestion des déchets et l'assainissement dans ces différentes communes. Il faut donc une loi pour mieux répartir les recettes entre les collectivités. Le gouvernement met ainsi de l'ordre pour favoriser une bonne gestion de ces recettes, afin de favoriser le développement effectif de ces communes sur tous les plans.

A cet effet, le projet de décret adopté par le gouvernement fixe les taux de répartition des recettes fiscales et des recettes de prestations de services entre les communes, les Districts autonomes, le Fonds d'appui aux collectivités territoriales et l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (Anasap).

« Pour apporter une solution aux difficultés en matière d'assainissement, ce décret vise à organiser la répartition des recettes pour le financement du transport des ordures ménagères vers le centre d'enfouissement technique d'Aképé pour la zone du Grand Lomé et vers les décharges finales respectives pour les autres régions » souligne le communiqué du Conseil des ministres.

Ce projet permettra de mieux répartir les ressources et de déterminer exactement les montants alloués à chaque collectivité. Pour le transport des ordures ménagères, chacun y va de son côté. Le décret va permettre de soulager un tant soit peu les collectivités en la matière.

F.T.

Commission de l'Uemoa

Les missions d'Abdoulaye Diop à la tête de la commission

Abdoulaye Diop est le nouveau président de la commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). La décision de nomination du Sénégalais a été signée mercredi 14 avril par le président du Burkina Faso et président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa, Roch Marc Christian Kabore.

Abdoulaye Diop remplace ainsi le Nigérien Abdallah Boureima, après 4 ans passés à la tête de la commission. Ancien ministre et conseiller du président sénégalais Macky Sall, l'économiste et spécialiste des finances publiques aura beaucoup de rôle à jouer à la tête de la commission de l'Uemoa.

Le rôle du président de la commission de l'Uemoa est de diriger et de coordonner le fonctionnement des services de la commission.

M. Diop qui prend fonction en mai prochain sera chargé d'assurer la liaison, au plan des politiques générales, avec les gouvernements et autorités politiques des Etats membres de l'Union, et avec les autres organes de l'Union. Il doit également maintenir une bonne relation avec les institutions spécialisées autonomes et les partenaires extérieurs de l'Uemoa.

Le nouveau président devra aussi assurer la représentation de la commission dans les relations avec les pays tiers, les organisations et institutions internationales.

Par ailleurs, sur proposition de la République togolaise, l'ancien ministre chargé de la Prospective, Kako Nubukpo a été nommé comme membre de la commission de l'Uemoa.

Abdoulaye Diop

Pour rappel, la 22ème session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa s'est tenue le 25 mars dernier par visioconférence. Elle a permis de faire le point sur la situation de la covid-19 au sein de l'espace communautaire à l'heure des campagnes de vaccination, l'état de l'Union en 2020 avec notamment la situation économique, monétaire et financière ainsi que l'état de mise en œuvre des Chantiers de Haut niveau de l'Uemoa.

Félix T.

Thérapie

L'univers et la place de la médecine traditionnelle au Togo

Selon des estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 80% de la population africaine aurait recours à la médecine traditionnelle. Au Togo, ce chiffre serait de 50%. L'héritage culturel et les contraintes financières expliquent ce recours à la médecine traditionnelle. Si aucune statistique sérieuse n'existe sur cette médecine ancestrale, on évoque néanmoins des patients guéris de cancers ou d'autres graves maladies, mais on ignore comment. Miracles, traitements mystères ? Une grande opacité règne encore sur cette activité. Autre souci, s'assurer du sérieux des tradi-thérapeutes, de leur formation et de leur compétence réelle. En d'autres termes, il est nécessaire de faire le ménage au sein d'une profession où prospèrent des « mysticismes ». Pour les autorités, il y a nécessité, d'une part, à organiser ce secteur informel et, d'autre part à faire cohabiter et coopérer la médecine traditionnelle et celle dite moderne.

> Selon Apélété Kokou, président de la Fédération nationale des praticiens de la médecine traditionnelle du Togo, les tradithérapeutes ne sont pas des magiciens. « Quand la médecine traditionnelle bloque sur le processus de guérison, les patients ne doivent pas hésiter à aller dans les hôpitaux », souligne-t-il. Pas question pourtant de remettre en cause l'efficacité de certains traitements ancestraux. Un Centre de recherche et de formation sur les plantes médicinales vient d'ailleurs de voir le jour à l'Université de Lomé.

Le Togo et la médecine traditionnelle

Des plantes médicinales

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour 80% des populations du monde en développement, la médecine traditionnelle est la principale source et parfois l'unique, de soins. C'est ce qu'a relevé, le 13 mars 2014, Dr Lucile Imboua, représentante résidente de l'OMS au Togo. La représentante s'exprimait dans le cadre de la 11ème journée de la médecine africaine célébrée en différé au Togo. Selon la représentante résidente, qui délivrait à l'occasion le message du directeur de l'OMS pour Afrique, il est regrettable que cette médecine très utilisée par les populations de la région n'ait bénéficié d'un financement adéquat. En effet, « Les estimations actuelles de l'OMS indiquent que pour 80% des populations dans le monde en développement, la médecine traditionnelle est la principale source, parfois l'unique, de soin de santé », a-t-elle déclaré. Pour Dr Imboua, la célébration de la journée africaine de la médecine traditionnelle offre une excellente opportunité aux parties prenantes, notamment les gouvernants, les chercheurs, les praticiens traditionnels et conventionnels de santé et organisations non gouvernementales de partager les informations et expériences sur la recherche en médecine traditionnelle, de planifier des projets de collaboration et de modifier les ressources nécessaires à la génération de connaissances et de nouveaux produits.

Aussi au Togo la célébration a été l'occasion pour les praticiens des deux médecines de se réunir à l'Université de Lomé pour des échanges autour du thème : « Recherche- développement en médecine traditionnelle ». Il a été organisé dans la foulée une formation à l'intention des praticiens de la médecine traditionnelle. Pour l'ancien secrétaire général du ministère de la Santé, le professeur Napo Koura, le Togo a fait d'imports efforts pour la promotion de la médecine traditionnelle. Il a énuméré entre autres l'organisation du Prix du mérite Togo, une distinction décernée aux tradi-praticiens, l'inscription du Togo dans le livre d'or de la Pharmacopée de l'Afrique de l'Ouest etc.

Des plantes médicinales : un paradis de vertus

Le gingembre, une racine thérapeutique

Respectivement appelé en français Hysope et Oseille, "Kpatima" et "Esrou" (appellation en langue mina) sont des plantes très connues par des togolais, surtout au sud du pays. Ces deux plantes sont utilisées à des fins diverses. Kpatima (Hysope) pousse par bouturage. Elle est une plante très demandée et utilisée sur le plan spirituel: pendant des cérémonies de purification, lors d'un décès. En pays Guin, c'est une plante bien en usage lors de la fête de Epé- Ekpé à Glidji. Elle est utilisée par les prêtres spirituels pour des cérémonies diverses. « Nous utilisons très souvent Kpatima lors de la cérémonie de la prise de la pierre sacrée. Ce 10 septembre 2015, également, à Kpodi pour la prise de la pierre sacrée, cette plante fera partie des plantes très utilisées pour la cérémonie », a fait savoir un prêtre traditionnel qui tenait à préciser que c'est une plante qui contient mille vertus et qui est très utilisée sous d'autres cieux. Quant à Esrou (Oseille), elle fait partie de la famille des polygonacées. Selon les spécialistes, il existe différentes sortes d'oseille. Caractérisée par des feuilles allongées et charnues avec un goût légèrement acidulé, Esrou est très utilisé par les tradithérapeutes pour guérir diverses maladies comme l'hémorroïde, soigner une plaie récalcitrante, détendre l'utérus, réduire la tension artérielle, la candidose. Par ailleurs, pour l'art culinaire, la plante Esrou est l'un des légumes très riches pour l'organisme. La sauce faite à base d'Esrou se consomme avec du riz, du foufou et de la pâte. Ces deux plantes médicinales aux mille vertus sont malheureusement en voie de disparition. Selon beaucoup de revendeuses des plantes médicinales, ces deux espèces deviennent rares à trouver.

Classification et valeurs thérapeutiques des plantes ornementales du Togo

Modernisation des produits traditionnels

Dans un environnement de plus en plus urbanisé, le besoin de verdure et de fleurs est davantage ressenti pour des raisons d'esthétique et des bienfaits écologiques. Dans les villes du Togo, zones de cette étude, 612 espèces utilisées comme plantes d'ornement sont recensées et identifiées dans 55 exploitations horticoles et plus de soixante-dix espaces aménagés. Environ 52 % des espèces identifiées proviennent de l'Amérique contre 20 % pour l'Afrique. Les 274 espèces préférentielles (RI<80 %) représentent plus de 44 % des espèces recensées. Quinze espèces sont fréquentes et retrouvées dans les 55 occurrences alors que 338 qualifiées de « rares » sont répertoriées dans moins de 10 % des relevés. Ces espèces horticoles sont classées suivant leurs organes décoratifs et leur positionnement spatial spécifique dans les villes. En dehors du rôle ornemental, ces plantes sont utilisées en alimentation, en cosmétique traditionnel et industriel, en psychothérapie et horticulturothérapie, en médecine traditionnelle et conventionnelle. Dans cette étude, 79 espèces regroupées dans 39 familles sont signalées comme plantes médicinales. Les Apocynaceae et Fabaceae (6 espèces) ; les Euphorbiaceae et Liliaceae (5 espèces) ; les Arecaceae et Verbenaceae (4 espèces) sont les familles les mieux représentées.

Richesse floristique togolaise

À Atakpamé, l'inventaire permet de recenser 123 espèces réparties dans 42 familles et 93 genres. À Kpalimé, 138 espèces ont été recensées, réparties en 54 familles et 103 genres. À Lomé, le nombre d'espèces recensées est de 612 réparties dans 246 genres et 80 familles. Toutes les espèces recensées dans les 20 autres villes hors de Lomé, estimées à 300 espèces se retrouvent à 100 % dans la liste des espèces recensées à Lomé et ses environs. Par contre près de 500 espèces rencontrées à Lomé ne sont pas encore cultivées dans les autres villes. En termes de nombre de genres, les Dicotylédones représentent près de 59 % des plantes horticoles du Togo, viennent ensuite les Monocotylédones qui représentent 37,37 %. Les Ptéridophytes et les Gymnospermes représentent moins de 6 %. Toutes les Dicotylédones (59 %) appartiennent à 49 familles, 145 genres et 315 espèces.

Plus de la moitié (52 %) des espèces de la flore horticole du Togo proviennent de l'Amérique contre moins de 20 % pour l'Afrique (figure 5, tableau 2). En dehors de l'Amérique (30 %) et de l'Asie (25 %), chacun des trois (3) autres continents renferme 15 % des Ptéridophytes inventoriés. Les Gymnospermes sont à 53 % originaires de l'Amérique et seulement 10 % proviennent du continent africain. Pour les Monocotylédones, les espèces originaires d'Afrique ne représentent que 15 % de l'ensemble. Ce pourcentage est de 20 pour les Dicotylédones. Parmi les Dicotylédones, les plantes originaires d'Amérique rassemblent à elles seules 54 % du total.

La célébration des Journées africaines de la médecine traditionnelle a été instituée en 2002 par l'OMS région Afrique et l'ex Organisation de l'Unité africaine, et est célébrée les 31 août depuis 2003 pour faire le bilan de ce qui est fait dans ce domaine de la santé.

Allier médecine traditionnelle et celle dite moderne?

Médecine traditionnelle et celle dite moderne

L'ONG Aimes-Afrique du Togolais Dr Michem Kodom en collaboration avec Aktion PIT Togohilfe ont effectué en octobre dernier, une mission à Badou (préfecture de Wawa). L'objectif est de renforcer les capacités des tradithérapeutes togolais et penser à une collaboration fructueuse avec les médecins traditionnels. En effet, une formation axée sur le thème d'une synergie d'action entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne a été organisée à l'endroit des agents de santé de cette localité. Le Code de la santé publique du Togo a été distribué aux participants à l'issue de la rencontre et un point focal de la médecine traditionnelle a été désigné pour coordonner et assurer le suivi des recommandations. Par ailleurs, une mission médico-chirurgicale gratuite a eu lieu en faveur des populations de Badou dans le cadre de cette mission incluse dans le projet dénommé : « Santé Espoir Pour Tous (SRPT) ». Plus de deux mille (2000) patients pris en charge, cent-cinquante-six (156) opérations (dont quarante (40) en ophtalmologie et cent-seize (116) en chirurgie générale et gynécologie) : tel est le bilan de la visite des médecins de Aimes Afrique et de l'ONG Aktion PIT Togohilfe dans quatre villages de la préfecture de Wawa à savoir Tomegbé, Zogbegan, Eketo et Doumé.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

AVIS DE DECES

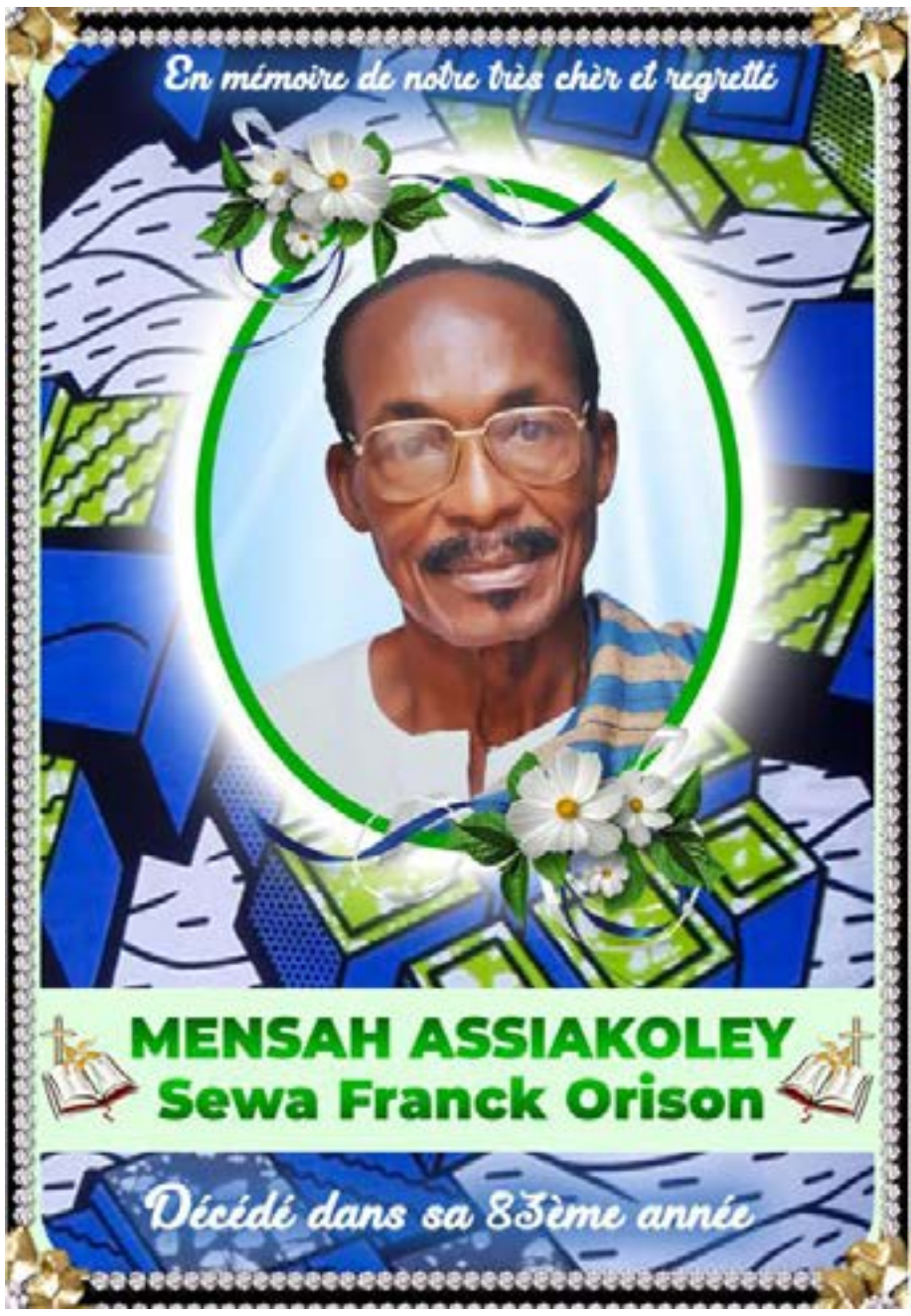

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Réflexions

Une bouteille d'eau se vend chez le boutiquier du quartier à 350 FCFA, dans un restau à 700 FCFA, dans un hotel à 1000 FCFA, à l'aéroport à 2500 FCFA.

La bouteille est la même, elle n'a pas changé, la quantité et la qualité non plus ; mais l'endroit où elle est vendue a changé, sa valeur aussi.

Il en est de même pour vous, lorsque vous Vous trouvez à un endroit qui ne correspond pas à votre valeur.

Mettez-vous à des endroits qui vous valorisent. Vous êtes créatifs & intelligents. Vous êtes juste au mauvais endroit, entourés des gens qui ne réalisent pas votre valeur.

Refléchissez bien et valorisez-vous.
Semaine fructueuse et abondante à chacun de nous.

"L'individu moyen laisse son esprit se déchaîner, puis il se plaint abondamment de ses difficultés. Dites-lui qu'il lui faut avoir de nouvelles idées et penser différemment de ce qu'il a toujours fait, et il se moquera de vous. Mais en vérité, vous pouvez diriger vos pensées et améliorer toute situation. Cela comprend votre bonheur personnel. Je ne dis pas penser est synonyme de bonheur. Je dis simplement que la pensée, fondée sur de nouvelles pensées stimulantes, est la cause du bonheur"

Raymond Charles Barker

Ne vous laissez pas distraire.

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ;
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Cinéma africain/ Série MTV Shuga Babi

Parce ce que le VIH Sida n'est plus une «death society»

MTV Shuga Babi est une série à la fois télévisée et web produite par la fondation « MTV Staying Alive ». Plus qu'un divertissement, cette série tournée à Abidjan, sensibilise les jeunes à la séropositivité, aux tabous autour de la sexualité et aux violences basées sur le genre.

Des actrices de Shuga Babi

MTV Shuga Babi est une création avec des intrigues typiquement africaines liées à la jeunesse, de la danse, de la musique afro-urbaine et électronique. A l'origine, Shuga, également connu sous le nom de « MTV Shuga », est une série dramatique télévisée qui a été diffusée pour la première fois en novembre 2009 sur MTV Base dans le cadre d'une initiative baptisée « MTV Staying Alive Ignite ! ».

Quant au MTV Shuga Babi, c'est la nouvelle édition du programme à succès MTV Shuga qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire. Le programme « Shuga Babi », tourné à Abidjan, fait passer des messages de santé publique et de société auprès des 15-25 ans. Justement, les jeunes sont le cœur de cible de ladite série.

Selon la Banque mondiale, quatre infections sur dix en Afrique subsaharienne concernent des jeunes de moins de 25 ans. Ainsi, MTV Shuga Babi promeut par exemple de nouveaux dispositifs de dépistage comme l'autotest pour connaître son statut sérologique et lutte contre la stigmatisation des personnes séropositives en mettant en scène des personnages vivant avec le VIH Sida.

Une communication adaptée à la nouvelle génération

L'edutainment (contraction d'« éducation» et de « divertissement» en anglais) est une recette gagnante en Côte d'Ivoire, comme l'illustre le succès de certaines séries hospitalières comme « C'est la vie » au Sénégal et « Hospital IT » au Togo.

La saison 1 comme la 2 de la série « Shuga Babi » est fort accrochante. C'est un projet cinématographique qui libère carrément la parole et délie les langues. En Afrique, notamment en Afrique de l'ouest, les tabous règnent autour de plusieurs sujets tels que la sexualité. « Shuga Babi » a touché du doigt assez de thématiques liées à la jeunesse. De la sexualité en passant par le harcèlement et la stigmatisation des personnes séropositives à l'incompréhension des parents quant au choix de carrière de leurs enfants.

Des acteurs de Shuga Babi

En résume, « Shuga Babi » est l'histoire de jeunes étudiants d'un institut de danse et de musique, « Institut Douahou ». Chaque épisode de la série traite d'un sujet donné ou encore sensibilise la cible visée sur un aspect de la vie. Dans l'épisode 1 de la saison 1, l'accent est mis sur le bien-fondé de l'utilisation du préservatif.

Il est bien de prêcher l'abstinence aux jeunes, mais c'est encore mieux de leur parler des préservatifs. Il ne sert vraiment à rien d'éduquer les jeunes de cette génération avec des méthodes archaïques. « Tout change et nous devons vivre avec notre temps», disait Seydou Badian. Après, il y a d'autres thématiques développées comme l'abus sexuel, l'abus de la confiance, l'entrepreneuriat social ou encore la grossesse précoce.

L'idée n'est toutefois pas de pousser les jeunes à la sexualité précoce, mais plutôt d'attirer l'attention de la jeunesse sur les IST (maladies sexuellement transmissibles) et surtout sur le VIH Sida. L'idée est de faire prendre conscience aux jeunes à travers cette série que le Sida n'est plus une « death society » (société meurtrière) comme l'avait chanté l'artiste ivoirien Meiway, il y a plus de vingt-cinq ans. Ainsi, chaque jeune est invité à prendre soin de sa vie en choisissant l'abstinence ou l'utilisation des préservatifs pour préserver sa santé et profite à fond de la vie.

« La responsable marketing de la fondation 'MTV Staying Alive', Paola Ndengue espère aussi développer le concept dans d'autres pays francophones, comme le Sénégal ou le Mali », révèlent nos confrères de JeuneAfrique.com.

Nadia Edodji

Lire

« *Allah n'est pas obligé* » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 34

« ...Les femmes subissaient des exercices de désenvoûtement. Les séances de désenvoûtement se faisaient en tête à tête avec le colonel Papa le bon pendant de longues heures. On disait que pendant ces séances le colonel Papa le bon se mettait nu et les femmes aussi. Walahé ! La troisième chose dans le quartier d'en haut, c'était le temple. Le temple était ouvert à toutes les religions. Tous les habitants devaient tous les dimanches participer à la messe pontificale. C'est comme ça le colonel Papa le bon appelait sa messe pontificale parce que ça se faisait avec la canne pontificale. Après la messe, on écoutait le sermon du colonel Papa le bon. Ça portait sur la sorcellerie, les méfaits de la sorcellerie. Ça portait sur la trahison, sur les fautes des autres chefs de guerre : Johnson, Koroma, Robert Sikié, Samuel Doe. Ça portait sur le martyre que subissait le peuple libérien chez ULIMO (United Liberian Movement of Liberia), Mouvement uni de libération pour le Liberia, chez le LPC (le Liberian Peace Council) et chez NPFL-Koroma. C'est dans le temple que les passagers venaient assister à la messe œcuménique. Après la messe œcuménique, il y avait un sermon. Le sermon était pareil à celui qui se disait après la messe pontificale. Enfin la quatrième chose, il y avait des maisons en paille et en tôle ondulée, une dizaine. Une dizaine dont cinq étaient réservées au colonel Papa le bon. On ne savait jamais où le colonel Papa le bon passait sa nuit. Parce que le colonel Papa le bon était un grand quelqu'un pendant la guerre tribale. Un grand quelqu'un, on ne sait jamais où ça dort pendant la guerre tribale. C'est la guerre tribale qui veut ça. Les cinq autres maisons servaient de casernement aux soldats-enfants. Le casernement des enfants-soldats, faforo ! On se couchait à même le sol sur des nattes. Et on mangeait n'importe quoi et partout. Le village des natives, des indigènes, de Zorzor s'étendait à un kilomètre du camp retranché. Il comprenait des maisons et des cases en torchis. Les habitants étaient des Yacous et des Gyos. Les Yacous et les Gyos, c'étaient les noms des nègres noirs africains indigènes de la région du pays. Les Yacous et les Gyos étaient les ennemis héréditaires des Guérés et des Krahns. Guéré et Krahn sont les noms d'autres nègres noirs africains indigènes d'une autre région du foutu Liberia. Quand un Krahn ou un Guéré arrivait à Zorzor, on le torturait avant de le tuer parce que c'est la loi des guerres tribales qui veut ça. Dans les guerres tribales, on ne veut pas les hommes d'une autre tribu différente de notre tribu. À Zorzor, le colonel Papa le bon avait le droit de vie et de mort sur tous les habitants...»

Vaccins Covid-19

Les vraies informations sur les possibles risques de thromboses

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, il est reconnu que les vaccins Astra Zeneca et Johnson and Johnson peuvent occasionner de rares cas de thromboses, mais graves. Le second a d'ailleurs connu une suspension aux Etats-Unis d'Amérique et en Afrique du Sud. Astra Zeneca a connu le même sort il y a quelques semaines, mais est revenu en force depuis plus d'un mois. Au-delà de tout ce que colportent les antivaccins sur les réseaux sociaux et qui occasionne une certaine psychose auprès des populations, quelles sont les vraies informations sur possible survenue de thromboses ?

Ce ne sont pas des thromboses comme les autres

On parle de thrombose lorsqu'un caillot sanguin bouche une veine. Le plus souvent, le phénomène se produit au niveau du mollet ou de la cuisse, après une immobilisation prolongée (opération chirurgicale, voyage en avion…), déclenchant une phlébite. À ce stade, le principal risque est que le caillot se fragmente, parte dans la circulation sanguine et se bloque dans une artère du poumon provoquant une embolie pulmonaire, potentiellement fatale.

Les thromboses liées au vaccin Astra Zeneca sont d'une autre nature : Elles ont une localisation inhabituelle : elles touchent le plus souvent le cerveau (thrombose veineuse cérébrale sinusale) ou l'abdomen (thrombose de la veine splanchnique, une veine du réseau qui irrigue le foie, la rate et le pancréas). Mais elles peuvent aussi être « multisites » et toucher simultanément le cerveau, l'abdomen, les membres inférieurs ou supérieurs.

Elles sont liées à une réaction immuno-allergique : ce mécanisme n'est pas du tout observé lors d'une phlébite classique. « Ces thromboses surviennent dans le contexte de la réponse immunitaire liée au vaccin. Dans ce cas, le vaccin induit une réaction immunitaire excessive avec la fabrication d'anticorps spécifiques qui vont se fixer sur les plaquettes sanguines (cellules impliquées dans la coagulation) et les détruire. Le taux de plaquettes va donc baisser. C'est ce qu'on appelle une thrombopénie. Dans le même temps, ces plaquettes vont s'activer et s'agréger – même si elles sont moins nombreuses – ce qui va aboutir à la formation de caillots de sang ».

Cette cascade d'événements ressemble à la thrombopénie induite par l'héparine, une réaction immuno-allergique rare qui se manifeste chez certains patients traités par cet anticoagulant. « C'est la raison pour laquelle on surveille régulièrement le taux de plaquettes de ces patients ».

La survenue de ces thromboses concerne principalement le vaccin Astra Zeneca

Le 7 avril, l'Agence européenne du médicament (EMA) a reconnu qu'il pouvait y avoir un lien entre le vaccin Astra Zeneca et la survenue de thromboses. Mais elle maintient que « le bénéfice de ce vaccin en prévention de la Covid-19 est supérieur au risque de thromboses » et prévient une maladie qui – il faut le rappeler - tue des milliers de personnes chaque jour dans le monde.

Concernant les autres vaccins disponibles en Europe contre la Covid-19, l'EMA a relevé quelques cas de thromboses, mais un nombre pas plus élevé que la normale. En l'occurrence : 35 cas de thromboses de sinus veineux cérébral sur 54 millions de personnes vaccinées avec le vaccin Pfizer, 5 cas avec le vaccin Moderna (sur 4 millions de vaccinés) et 3 cas avec le vaccin Janssen du laboratoire Johnson et Johnson (sur 4,5 millions de vaccinés).

Suspension provisoire du vaccin Janssen aux USA

Ce dernier (Johnson et Johnson) est particulièrement surveillé car il a le même mode de fonctionnement que le vaccin Astra Zeneca. Tous deux utilisent un vecteur viral (adénovirus). L'Agence européenne du médicament a lancé une enquête à ce sujet.

Le 13 avril 2021, les autorités sanitaires américaines ont recommandé la suspension du vaccin Janssen de Johnson et Johnson, le temps d'évaluer le risque d'effets secondaires, après le signalement de six cas de thromboses chez des femmes de 18 à 48 ans (sur 6,8 millions d'Américains vaccinés avec ce produit).

Le risque est très faible comparé aux autres thromboses

Pour remettre les choses en perspective, les spécialistes rappellent que « le risque de thrombose lié aux facteurs habituels (immobilisation après une chirurgie…) est 1 000 fois plus élevé que le risque de thrombose lié au vaccin Astra Zeneca. Quant à la contraception orale, elle expose à un risque de thrombose 500 fois plus élevé. »

Le mode d'injection ne semble pas en cause

Certains ont évoqué un mode d'injection inadéquat (en intraveineuse plutôt qu'en intramusculaire) pour expliquer la survenue de ces effets indésirables. Mais, ces explications semblent « un peu farfelues ».

« On ne voit pas pourquoi injecter directement dans une veine provoquerait un changement dans la réponse immunitaire».

Les femmes jeunes sont plus exposées à ce risque

Parmi les patients qui ont développé une thrombose atypique après avoir été vaccinés, la grande majorité sont des femmes, pour des raisons qui restent encore inexpliquées.

« Les experts de l'EMA qui ont eu accès aux rapports de pharmacovigilance n'ont pas vu de facteurs prédisposants».

Ces personnes victimes de thrombose sont plutôt jeunes. Mais, là encore, il n'est pas possible d'expliquer pourquoi. Un élément important : lors de son lancement, le vaccin Astra Zeneca était destiné principalement aux moins de 65 ans, les vaccins à ARN messager (Pfizer ou Moderna) étant réservés aux plus âgés. Depuis l'apparition d'effets secondaires de type thrombose, la Haute autorité de santé (France) recommande de réserver le Vaxzevria aux plus de 55 ans, dans un avis du 19 mars 2021. Pour les moins de 55 ans qui ont déjà reçu une première dose, la deuxième doit se faire avec un vaccin à ARN avec un intervalle de 12 semaines, selon un avis de la Haute autorité de santé du 9 avril 2021.

Il vaut mieux se faire vacciner contre la Covid-19, même avec des facteurs de risque

Différentes situations augmentent le risque de thrombose, notamment la prise d'une contraception orale, la grossesse, les antécédents de phlébite ou les troubles de la coagulation (par exemple la mutation du gène du facteur V Leiden qui touche 5 % de la population). Faut-il en conclure que les personnes concernées devraient éviter le vaccin Astra Zeneca ? La réponse des spécialistes est sans appel : « Au contraire, il faut se faire vacciner ! Car le mécanisme de thrombose lié à ce vaccin est complètement différent des thromboses classiques.»

Un traitement anticoagulant ne protège pas

Les patients sous traitement anticoagulant ne semblent pas protégés contre le risque de thrombose lié au vaccin. Il y a trop peu de cas dans le monde pour en tirer des conclusions. Une chose est sûre, ces patients ont un profil pathologique qui les expose à une forme sévère de Covid-19. Raison de plus pour se faire vacciner.

Il n'y a pas de traitement préventif contre le risque de thrombose lié au vaccin

À ce jour, aucun traitement ne permet de prévenir le risque de thrombose lié au vaccin. Les spécialistes déconseillent fortement la prise d'aspirine, un médicament qui aide à fluidifier le sang.

« L'aspirine est associée à un risque important de saignement digestif. Par ailleurs, il n'est pas certain qu'elle soit efficace contre le mécanisme immuno-allergique des thromboses liées au vaccin. »

Il faut surveiller certains signes pendant 1 mois après l'injection

Par précaution, il est conseillé de surveiller l'apparition de certains symptômes, dans le mois qui suit l'injection du vaccin Astra Zeneca. « Après la vaccination, il peut se produire une petite réaction inflammatoire avec de la fièvre et mal à la tête. Cette réaction ne doit pas durer plus de 48 à 72 heures. Si ces symptômes persistent, notamment le mal de tête, des troubles de la vision, des difficultés à parler ou à marcher, il faut consulter rapidement un médecin », rappellent les spécialistes.

Autres signes à surveiller : l'apparition de difficultés respiratoires (essoufflement…), une douleur dans l'abdomen ou dans la poitrine, des douleurs au niveau des membres inférieurs ou supérieurs, des saignements anormaux, de petites ecchymoses (pétéchies)…

Une prise en charge a été définie en cas de signes suspects

Différentes sociétés savantes se sont associées pour mettre au point la prise en charge des patients présentant des signes de thrombose après une vaccination anti-Covid. Tout commence par une prise de sang, pour vérifier le taux de plaquettes et repérer l'éventuelle présence d'anticorps dirigés contre ces plaquettes.

Un scanner du corps entier est également réalisé, parfois avant d'avoir les résultats biologiques, pour repérer la présence de caillots, en particulier au niveau du cerveau et de l'abdomen. Si une thrombose est diagnostiquée, un traitement anticoagulant spécifique est mis en place immédiatement.

Edem Dadzie

Experte : professeure Marie-Antoinette Sevestre-Pietri, présidente de la Société française de médecine vasculaire

Conseil national du crédit

Le taux de croissance économique révisé à la hausse à 1,8%

La première session au titre de l'année 2021 du Conseil national du crédit s'est tenue jeudi 15 avril par visioconférence. La session a permis de réfléchir sur la situation économique, monétaire et financière du Togo au 31 décembre 2020, la situation des établissements de crédit et des systèmes financiers décentralisés au 31 décembre 2020, l'évolution du financement de l'économie et la note sur la qualité des services financiers au Togo.

Sani Yaya

Contrairement aux prévisions, le taux de croissance économique du Togo est révisé à la hausse à 1,8%, a annoncé le ministre de l'Economie et des Finances. En mai 2020, les prévisions ont indiqué un taux de progression de l'activité économique à 1,3% pour l'année 2020, à cause de la pandémie du coronavirus. Ce taux a été ensuite revu à la baisse à 0,7% en septembre 2020.

«Toutefois, les données disponibles en mars 2021 indiquent que notre économie s'est montrée beaucoup plus résiliente face à la crise sanitaire, grâce, entre autres, aux mesures d'incitations fiscales et de soutien à la demande prises par le gouvernement. Elle a affiché une croissance plus élevée des activités économiques que celle estimée en septembre 2020. Ainsi, le taux de croissance économique est révisé à la hausse à 1,8%. Cette progression est principalement portée par le regain d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire», a indiqué Sani Yaya.

Le secteur primaire affiche quant à lui une faible performance due principalement aux poches de sécheresse et aux inondations localisées qui ont pénalisé la production de certains produits vivriers.

Le taux d'inflation est contenu à 1,8% et le taux d'endettement est ressorti à 59% du Produit Intérieur Brut en 2020. «Selon les perspectives pour 2021, la progression de l'activité économique devrait s'accélérer de 4,8%, en liaison avec les mesures prises pour une maîtrise des effets de la pandémie et une relance de la croissance économique», a ajouté le ministre de l'Economie et des Finances.

Félix Tagba

Commission de l'Uemoa

Kako Nubukpo remplace officiellement Essowè Barcola

Après avoir été propulsé par le chef de l'Etat togolais comme conseiller économique du président de la commission de l'Uemoa, l'économiste togolais est officiellement depuis le 14 février le nouveau représentant du Togo au sein de la commission de l'Uemoa.

Kako Nubukpo

Sa nomination a été actée le mercredi 14 avril dernier par le président burkinabè, Roch Marc Kaboré, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat de l'Uemoa. L'économiste remplace Essowè Barcola qui était le représentant du Togo au sein de la Commission. Quant à la présidence de la Commission, elle est confiée au Sénégalais Abdoulaye Diop.

Kako Nubukpo, qui a été directeur de la Francophonie économique et numérique au sein de la Francophonie, avait été chef du Pôle Analyse économique et recherche de la Commission de l'organisation sous régionale. Il a été débarqué de ce poste pour ses vives critiques du CFA.

Avec sa cette nouvelle fonction au sein de l'Uemoa, on peut dire que l'ancien doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion (Faseg) est de retour dans les bonnes grâces du chef de l'Etat togolais.

TM

africa Rdv
www.africardv.com
L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

vert TOGO info
www.vert-togo.info
Informer, éduquer & communiquer

Oxy Conseil
Ramadan MUBARAK
Bon mois de jeûne à tous
les fidèles musulmans
You Tube
La Banque Autrement
https://togo.coris.bank
CORIS BANK
INTERNATIONAL